



# La Coucourde

Bulletin Municipal juin 2013 www.lacoucourde-mairie.com



# L'Édito

Ce bulletin Municipal édité sans interruption deux fois par an (juin et décembre) depuis notre élection en mars 2008, afin de vous communiquer les informations sur les activités et réalisations communales est le dernier de la municipalité actuelle. En effet en prévision des futures élections municipales de mars 2014, et pour des raisons de respect du code électoral, à compter du 1er septembre 2013, les bulletins municipaux ne pourront plus être édités .

Le dernier budget de l'équipe municipale a été adopté à l'unanimité le 27 Mars 2013. L'élaboration de ce budget s'est fait dans une situation nationale économique, sociale et financière compliquée.

En établissant des priorités, en ciblant avec précision nos investissements, ce budget traduit cependant l'esprit de responsabilité et le volontarisme du conseil municipal de notre commune. Les principales orientations de ce budget 2013 ont été de respecter nos engagements financiers à savoir :

- Maintenir la stabilité des contributions directes en n'augmentant pas depuis 9 ans les taux communaux d'imposition (taxe d'habitation à 7,95%, foncier bâti à 8,97% et foncier non bâti à 40, 51%). Ces taux sont les plus bas du canton et très en dessous des moyennes départementales et nationales. Il n'y aura pas également en 2013 d'augmentation des tarifs municipaux.
- Pas de recours à l'emprunt pour réaliser nos programmes 2013 et donc poursuite du désendettement de la commune qui est de 41€ par habitant donc moins élevée de 57,94 % que des communes française similaires ( source ministère de l'économie et des finances ).
- Stabiliser nos dépenses de fonctionnement et d'intervention (629 934 € soit +1,65% par rapport à 2012) pour améliorer notre capacité d'autofinancement et permettre donc des programmes d'investissement importants pour 2013 (378 448 €) et donc de soutenir l'économie de notre bassin de vie.

Depuis le 01 janvier 2013 notre commune a vu :

- L'ouverture de la crèche-halte garderie intercommunale

qui accueille actuellement 10 enfants et vu son succès grandissant va passer à sa capacité maximum (15 enfants) à partir de septembre.

- Notre zone d'activité économique intercommunale dénommée « Mirgalland » est désormais commercialisable et une première entreprise s'installe actuellement (RM Composit), d'autres structures de services et artisanales sont intéressées pour venir s'implanter sur cette zone.
- L'espace de Leyne a été inauguré le 11 mai dernier, cet espace multi générationnel permet aux familles d'aller se promener, se rencontrer, de jouer et d'échanger dans un cadre très agréable.
- Un permis d'aménager a été autorisé pour la construction de 40 logements qui seront situés à l'ouest du stade municipal sur la route de Lachamp. La future offre des constructions sera très diversifiée et permettra l'accession à la propriété, des terrains libres de constructeur, de la location de logements à loyers modérés, toutes ses offres permettront réellement la mixité sociale dans ce lotissement.

Pour anticiper et préparer l'avenir, pour coller aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux de demain, notre équipe municipale a toujours fait le choix d'investir fortement sur de grands et petits projets. Moderniser, entretenir et prendre soin de l'existant, sont les conditions premières d'une gestion maîtrisée des deniers publics, une exigence essentielle pour permettre à notre commune d'investir .Tout cela suppose une attention quotidienne et des interventions équilibrées.

L'équipe municipale «La Coucourde horizon 2014 » qui a été élue en 2008 a respecté totalement tous ses engagements et a toujours travaillé avec un seul objectif : assurer à tous le meilleur cadre de vie qui soit. Tous les projets qui ont été réalisés durant ce mandat témoignent de notre volonté politique forte de bâtir le « La Coucourde de demain ».

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et espère vous rencontrer durant nos nombreuses festivités d'été.

Avec mes pentiments divovés

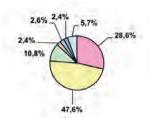
Jean Luc ZANON

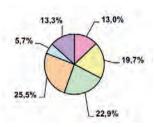


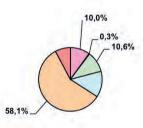
Rudget

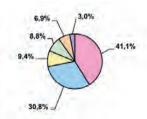
# Sommaire

	Duuget	7
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Investissements  • réalisés au 1er semestre 2013  • Travaux réalisés par les services techniques  • Travaux de voirie 2013	6
:	Urbanisme	8
;	<ul> <li>1er semestre 2013</li> <li>Environnement</li> <li>Lutter contre l'ambroisie</li> </ul>	9
:	Festivités 2013	11
:	Écoles • Le mot des enseignants	12
:	Bibliothèque	14
	Associations	16
;	Sécurité	20
	Infos générales	22
	État civil	26









DÉDENICES DE FONOTIONNEMENT				
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances)	180 000			
CHARGES DE PERSONNEL	300 000			
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions)	67 846			
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	15 000			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 429			
DÉPENSES IMPRÉVUES	15 000			
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	35 659			
THE HEAT OF THE STREET OF THE	629 934			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	020 004			
TAXE D'HABITATION	81 806			
TAXE FONCIÈRE	123 823			
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle)	144 000			
DOTATIONS (état), PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, mutations )	160 515			
AUTES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles, vente terrain)	35 790			
FNGIR	84 000			
	629 934			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	38 000			
FRAIS D'ÉTUDES (Maîtrise d'œuvre de l'Espace de Leyne,)	1 000			
INVESTISSEMENT MATERIELS ET ACQUISITIONS (panneaux de signalisation, mobiliers urbains, défibrillateur, remplacement d'éclairage public,)	40 000			
INVESTISSEMENT BATIMENTS (chemin piétonnier de la crèche, installation d'une climatisation à l'école maternelle, réfection de la toiture de la salle d'animation rurale, réfection de la sacristie,)	50 000			
INVESTISSEMENT (entretien de la voirie, fin de l'Espace de Leyne)	220 000			
DEPENSES IMPRÉVUES	29 448			
	378 448			
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTE (exercice 2011)	155 631			
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2011)	116 475			
VIREMENT DE LA SECTON DE FONCTIONNEMENT	35 659			
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale équipement)	33 154			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	26 200			
AMORTISSEMENTS	11 329			
TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMUNALES (avec compensation nationale et départementale)	378 448			

TAOX D IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMONALES (avec compensation nationale et departementale)					
	2011	2012	2013	Moy. Nat.	Moy Départ.
TAXE D'HABITATION	7,95%	7,95%	7,95%	23,83%	20,43%
TAXE FONCIERE BATIE	8,97%	8,97%	8,97%	20,04%	18,00%
TAXE FONCIERE NON BATIE	40,51%	40,51%	40,51%	48,79%	56,76%

# INDEMNITÉS DES ÉLUS DE LA COUCOURDE

Le tableau ci-dessous récapitule à gauche les indemnités brutes versées aux élus du Conseil municipal de La Coucourde, dont le montant a été délibéré le 11 avril 2008. Ci-dessous, le tableau fait apparaître les montants maximum des indemnités brutes pouvant être perçues par les élus du Conseil municipal de La Coucourde, selon la loi en vigueur. Il apparaît que l'économie mensuelle réalisée sur les indemnités versées aux élus communaux est de 1 182,24 €, soit une économie annuelle de 14 186,88 €. En pourcentage, l'économie réalisée est de 40,92 %.

Indemnités des élus de La Coucourde votées par délibération du 11 avril 2008			Indemnités maximales des élus prévues par la loi		
Nom Prénom	Fonction	Indemnités mensuelles brutes réellement versées	Fonctions	Montant mensuel maximum brut	
ZANON Jean-Luc	Maire	589,23 €	Maire	1 178,45 €	
OUVRIER-BONNAZ Roger	1 <sup>er</sup> adjoint au maire	253,94 €	1 <sup>er</sup> adjoint au maire	313,62 €	
VIALATTE Bruno	2 <sup>ème</sup> adjoint au maire	253,94 €	2 <sup>ème</sup> adjoint au maire	313,62 €	
GUIGON Jeannine	Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales	152,44 €	3 <sup>ème</sup> adjoint au maire	313,62 €	
NEUF-MARS Jean-Paul	Conseiller municipal délégué aux travaux	152,44 €	4 <sup>ème</sup> adjoint au maire	313,62 €	
ŒIL André	Conseiller municipal délégué à la sécurité	152,44 €	228,09 €	228,09 €	
VESSIERES Nicole	Conseillère municipale déléguée à la Communication	152,44 €	228,09 €	228,09 €	
TOTAL		1 706,87 €	TOTAL	2 889,11 €	

# → Investissements réalisés au 1er semestre 2013

 Réfection de la toiture de la salle d'animation rurale Pierre Bonnet

Entreprise ASTIC DECOR

25 391,08 € TTC

Réfection de l'étanchéité de la terrasse de la mairie
 Entreprise ASTIC DECOR
 2 272,40 € TTC

Réfection de la sacristie de l'église de Derbières
 Entreprise ASTIC DECOR
 1 196,00 € TTC

Réalisation du chemin piétonnier de la crèche / halte multiaccueil

Entreprise BATIR SA

7 316,27 € TTC

Achat et installation de jeux d'enfants au quartier Fondchaud (parcours d'aventure) Entreprise ADP
 Espace et Mobilier (achat des jeux)
 5 083,00 € TTC Entreprise ASTIC DECOR (installation des jeux)4 664,40 € TTC

Achat d'un aspirateur pour l'école maternelle Entreprise RTM INTERNATIONAL

322,30 € TTC

Achat d'un sèche main électrique pour la mairie
 Entreprise RTM INTERNATIONAL 701,99 € TTC

Achat de mobiliers urbains (bancs extérieurs, bancs et tables festivités + chariot)
 Entreprise SEMIO
 2 700,57 € TTC

Achat de 5 drapeaux et d'écussonEntreprise SEMIO197,34 €

Achat et pose de 3 horloges astronomiques pour réaliser des économies d'éclairage public
 Entreprise SPIE SUD EST
 1 428,02 €

Réparation d'éclairage public Entreprise SPIE SUD EST

965.45 €

Achat de panneaux de signalisation Entreprise SIGNAMAT

125,65 €

➤ Achat d'une tondeuse + rouleau + épandeur pour les services techniques communaux

Entreprise FAÜRE 3 946,80 €

Achat de panneaux de signalisation Entreprise SIGNAMAT

125,65 €

 Achat de 2 ordinateurs portables pour l'école primaire Entreprise MAVI
 897,00 €

 Achat d'un défibrillateur Entreprise GAULE MEDICAL

1 846,10 €

Achat d'illuminations de fin d'année Entreprise DECOLUM

1 200,03 €



Réfection de la toiture de la

salle d'animation rurale

Pierre Bonnet

# Travaux réalisés par les services techniques de la commune - 1<sup>er</sup> semestre 2013

- Taille des haies Entretien et tonte des espaces verts
- Préparation et plantation des bacs à fleurs.
- Entretien des bâtiments communaux et des écoles
- Entretien et réparation des véhicules et matériels communaux
- Mise en place de panneaux de signalisation
- Service de transport scolaire communal
- Sorties en car scolaire communal avec les élèves.
- Entretien de la voirie communale : balayage et rebouchage des trous
- Entretien et nettoyage des WC et des espaces publics
- Évacuation des déchets à la déchetterie
- Démontage et remise en état des illuminations de fin d'année
- Préparation de l'inauguration de l'Espace de Leyne
- Entretien de la fontaine et de la cascade de l'Espace de Leyne
- Visite et état des lieux de la salle d'animation rurale
- Prêt de tables et de bancs aux particuliers
- Ponçage et peinture des boiseries de la salle d'animation rurale
- Contrôle, réparation et tenue des registres des jeux d'enfants sur la commune
- Bouchage et sablage des trous du terrain de football
- Pose de l'engrais et du désherbant sélectif (trèfle) sur le terrain de football

# → Investissements en cours (budget prévu)

Travaux de voirie 2013 60 879,99 € TTC

 Achat d'une sonorisation portable intérieure / extérieure

2 160,00 € TTC

- Clôture du passage piétonnier de la crèche + barrière de sécurité
   4 390,42 € TTC
- Réfection de la clôture sud de la place de l'agence postale communale
   538,20 € TTC
- Installation d'une climatisation réversible pour l'école maternelle
   3 850,00 € TTC
- Achat de panneaux de signalisation 2 000 € TTC

## → Travaux de voirie 2013

- voirie du lotissement Fondchaud,
- voie communale de Savasse.
- voie communale de Boussier,
- rue Royale à Derbières,
- chemin du passage piéton souterrain à La Coucourde,
- 6 tonnes d'emplois partiels.

Ces travaux seront effectués cet été par l'entreprise SORODI.

#### Urbanisme 1er semestre 2013

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

Nombre de dossiers :

• déposés : 6

• acceptés : 8 (dont 2 déposés au

2<sup>ème</sup> trimestre 2012)

refusé : 0en cours : 0annulé : 0

# **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

Nombre de dossiers :

• déposés : 11

• acceptés : 11 (dont 2 déposés

au 2ème trimestre 2012)

• en cours : 1 • refusés : 2

#### **CERTIFICATS D'URBANISME**

Nombre de dossiers :

déposés : 1 (CU informatif)accepté : 1 (CU informatif)

• refusé : 0

• en cours : 0



# Zone artisanale de Mirgalland



Les travaux de voirie sont terminés sur la zone artisanale de Mirgalland et une première entreprise, RM Composit, s'installe.

Elle sera suivie par d'autres structures de services ou artisanales, intéressées pour venir s'implanter sur cette zone.



#### **NOS POUBELLES**

Comme pour toutes les communes de l'Agglo, le service des ordures ménagères de la Sésame a fait une étude afin de déterminer les futurs emplacements des conteneurs semienterrés. Cela fera diminuer le nombre de poubelles et les passages de camions.

Pour certains d'entre vous, il faudrait effectuer quelques mètres supplémentaires pour vous débarrasser de vos ordures ménagères et de vos déchets de tri sélectif. Ces aménagements proposés ne correspondent pas aux vœux de la municipalité. Aussi, les membres de la commission municipale et le maire ont refusé cette proposition. Une autre étude sera faite en tenant compte de la population (personnes âgées sans

permis de conduire, par exemple) et de sites non appropriés (campagne).

#### **DECHÈTERIE**



Depuis le début de l'année, une déchèterie est ouverte sur la commune de SAULCE, près du barrage du Logis Neuf. Peu de coucourdois s'y rendent d'après le gardien. Elle n'est située qu'à 2 km du village... Certains préfèrent que ce soit les employés du Service Technique qui y amènent les encombrants qu'ils déposent sur les trottoirs de notre commune (un camion par mois !...). Ces agents seraient

mieux employés à l'amélioration de notre qualité de vie ailleurs: entretenir les espaces verts, les chemins, les bâtiments publics... Ce temps perdu est quand même payé par tous. Les emplacements des poubelles ordures ménagères et tri sélectif **NE SONT PAS DES DECHÈTERIES**. Merci d'en prendre conscience car il n'est pas agréable de voir, pendant plusieurs jours, des télévisions, ordinateurs, lits, poussettes, vieux meubles, cartons et autres ustensiles usagés encombrer nos trottoirs...

#### **NOS STATIONS D'EPURATION**

Les travaux de la réfection de la station d'épuration de Derbières devraient débuter durant l'été. Toutes les études sont terminées et approuvées, l'appel d'offre pour le marché est passé.

Celle de LACHAMP (et CONDILLAC) est programmée pour l'année prochaine.



#### **DEBROUSSAILLEMENT**

Dans le Drôme, 242 communes (dont La Coucourde) sont soumises à l'obligation de débroussaillement (arrêté préfectoral n°08-0012 du 02 janvier 2008 définissant les communes à risque faible d'incendie).

Le nettoyage et débroussaillement incombent aux propriétaires. En zone non urbaine bâtie, un rayon de 50 mètres autour de l'habitation doit être débroussaillé, (on pourrait dire que c'est «la ceinture de sécurité de la maison») et 10 mètres de part et d'autre des chemins. Des contrôles de conformité peuvent être constatés par des Officiers de Police Judiciaire (OPJ), la DTT, l'ONF et dresser les procès verbaux (amendes de 750 € à 1500 € et plus).

Dans tous les cas, l'obligation de débroussaillement s'applique pour les terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts (article L134-6 du code forestier).

Pour en savoir plus sur le débroussaillement réglementaire : www.drome.gouv.fr

Débroussailler de manière efficace, c'est :

- éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches.
- couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres,
- espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas,
- élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 m,
- se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant. (ou par défaut, incinération dans le respect de la réglementation)





# LUTTER CONTRE L'AMBROISIE : l'affaire de tous, la responsabilité de chacun

Cette plante allergogène envahit nos terrains et les bords de route. Il convient de l'éliminer par arrachage avant que les graines ne se dispersent. Les propriétaires sont tenus à l'éradication des plants sur leur propriété. Les services techniques municipaux s'occuperont des bords de chemins.

Le mois de juin est déterminant dans la lutte contre l'ambroisie. A cette époque de l'année, la plante est suffisamment développée pour être reconnaissable. Surtout, elle n'a pas encore commencé sa floraison qui se situe aux alentours de la fin du mois de juillet. C'est au cours du mois de juin que les plants doivent être détruits afin d'éviter la production et la dissémination du pollen.

La région Rhône-Alpes est la plus affectée. Dans cette région en 2011, plus de 220 000 personnes en moyenne ont eu des soins en rapport avec l'allergie à l'ambroisie.

L'ambroisie n'aime pas la concurrence. Cette plante s'est développée dans toute l'Europe et colonise une grande variété de terrains : terres à l'abandon, bords des routes, chantiers de construction, et également les espaces agricoles...

Une des caractéristiques de l'ambroisie est sa capacité à pousser en terrain nu, d'où la nécessité de prévenir sa prolifération en recouvrant les surfaces vierges de végétaux (plantes vivaces, copeaux de bois, paillage...) qui l'empêcheront de se développer. En France, les directions interdépartementales des routes luttent régulièrement contre sa prolifération

En cas de besoin, Jean-Paul Neuf-Mars, référent communal pour l'ambroisie, pourra vous conseiller.

# Petit rappel des festivités de l'été

# Mardi 18 Juin Concert par les élèves du Conservatoire de Montélimar Eglise de Derbières



Vendredi 28 Et Samedi 29 Juin Fête du Tennis

Samedi 6 Juillet Repas de la Chasse « ACCA » 12h au Cabanon de Chasse à Cacaret



#### **Lundi 8 Juillet**

Les Étoiles de demain : Soirée «COMÉDIES MUSICALES»

Place de la Mairie 20h30

# Vendredi 12 e t Samedi 13 Juillet Fête Votive organisée par le Tennis Club Coucourdois

# Dimanche 14 Juillet Course pédestre « LA COUCOURDOISE »



# Mercredi 24 Juillet

Les « OFF'S » de la Sésame : Diana Quintet Parvis de la Mairie 20h30

#### **Vendredi 9 Aout**

 « Sous le Soleil de Marseille » par la Troupe Georges Léon
 Salle Pierre Bonnet 20h30



# Le Mot des Enseignants

Malgré les températures fraîches et la pluie, la fin de l'année scolaire approche déjà pour les 116 élèves de l'école de La Coucourde répartis en 5 classes (PS/MS, GS/CP, GS/CE1, CE2/CM1, CM1/CM2).

Cette année scolaire fut riche en projets. Les élèves de maternelle ont revisité les comptines traditionnelles et visiteront une ferme pédagogique pour clôturer leur année scolaire.

Les élèves de GS, CP et CE1 prendront le chemin de Dieulefit pour découvrir la poterie à la maison de la Terre.

Quant aux plus grands (CE2-CM1-CM2), vous les avez peut-être croisés avec casque et gilet fluo sur les routes de notre commune ou aux alentours. Cette année, en effet, une nouvelle activité sportive a été pratiquée dans le cadre scolaire : le vélo, avec, dès le mois de mars, 4 séances d'apprentissage avec des ateliers techniques, pour maîtriser son vélo et le code de la route, puis en

mai-juin, 3 sorties à la demi-journée et une sortie à la journée. Cela leur a permis de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris et de découvrir leur village et ses alentours (Les Tourrettes, Savasse, Sauzet, Condillac...) autrement, en les rendant acteurs de leur sécurité sur des parcours de 12 à 18k m. Nous remercions bien entendu les parents qui se sont investis dans ce projet en passant un agrément et en nous accompagnant. Sans eux, cela n'aurait pas pu avoir lieu. Comme l'an passé, des séances de piscine, financées par la SESAME, ont eu lieu, à la fois pour les 31 élèves de GS/CP, mais aussi, pour les 42 élèves de CE2/CM.

Cette année scolaire a également été





ponctuée par diverses sorties à Montélimar pour des spectacles musicaux ou des sorties cinéma, pour les plus grands, ou bien, heure du conte (6 fois dans l'année, par les conteuses du CRILJ de Montélimar), pour les plus jeunes.

Nous avons également eu la joie de pratiquer musique et chants avec les intervenants musicaux des CMR (Centres Musicaux Ruraux) ou du Conservatoire de musique, pour les plus grands. Nous aurons le plaisir de faire partager aux parents, et à tous ceux qui le souhaitent, nos chansons, le mardi 11 juin à 18h, à la salle Pierre Bonnet, pour les CE2-CM, ainsi que le samedi 15 juin, à 9h30, à la maternelle, pour les maternelles, CP et CE1.

Nous souhaitons remercier tous les habitants de la Coucourde ainsi que les commerçants qui nous ont aidés et qui ont contribué à la

Juste avant le cimetière de la Coucourde, ou sur la route entre Les Tourrettes et Les Reys de Saulce réussite de notre loto, le 22 mars 2013. Les bénéfices permettent de financer les transports en bus et les différentes sorties scolaires. Au nom de tous les enfants, nous vous remercions et vous disons à l'année prochaine. Toute l'équipe enseignante vous souhaite un agréable été et donne rendez-vous aux élèves et à leurs parents, pour la rentrée du mardi 3 septembre 2013... Le lundi 7 mai, nous sommes aussi allés visiter un «vrai» château avec les GS et les CP de Mme Vincent. Le grand bus nous a emmenés à Montréal dans l'Ardèche.

C'est un chevalier qui nous a accueillis et nous a fait visiter son château. Il parlait fort car c'était un chef de guerre mais il était gentil.

Après nous avons pique-niqué au soleil. L'après-midi, Mathis et Sohel ont été adoubés par le chevalier car les classes les ont désignés comme étant des braves.

Le chevalier nous a ensuite appris à combattre à l'épée et nous avons rencontré le Comte et la Comtesse qui nous ont raconté leur vie.

C'était une belle journée.

Le vendredi 22 juin, nous allons

présenter notre spectacle chanté et dansé lors de la kermesse. Oriane nous fait réviser les chants et les danses pour être fin prêts.

Nous vous y attendons tous nombreux.

# Le Mot de la Maternelle

Cette année aura été rythmée aux sons de la guitare de Jean-René, chanteur pour enfant que nous avons accueilli le 16 octobre dernier, pour un très beau concert, à la Salle d'Animation Rurale de La Coucourde.

Nos 28 petits élèves ont découvert, tout au long de l'année, au travers de ses chansons, différents domaines et différents artistes plasticiens : de Picasso à Arman en passant par Archimboldo et au land art ...

Que de jolies choses fabriquées !!!

Nous avons aussi travaillé autour des comptines traditionnelles et garderons ce thème pour le spectacle de notre kermesse annuelle qui aura lieu le samedi 15 juin au matin. Vous êtes bien évidemment tous les bienvenus.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – Lotissement Fondchaud – La Coucourde 04.75.90.01.93 – bilbiotheque.lacoucourde@orange.fr

#### **MANIFESTATIONS A VENIR:**

# **Exposition sur les Bandes Dessinées**

Chaque samedi du mois de Juin, une exposition dédiée à la Bande Dessinée vous sera proposée à la Bibliothèque Municipale de 15h à 17h. Vous pourrez y consulter des panneaux explicatifs, des ouvrages, des mangas, des bandes dessinées pour enfants et pour adultes. Certains pourront être empruntés, d'autres pourront être lus sur place. Les bibliothécaires bénévoles mettront à votre disposition sièges et parasols à l'extérieur (si l'été veut bien s'installer...)

# **MANIFESTATIONS PASSÉES:**

**Spectacle «les Sœurcières»** Le samedi 9 février après-midi, Sophie Courtois, conteuse professionnelle a présenté, à notre demande, un spectacle inédit, haut en couleur. Sorcières, formules magiques, chansons, sortilèges ont enchanté petits et grands entraînant le public dans ce monde imaginaire et féérique. Et pour que chacun puisse se remettre de ses émotions, un goûter crêpes avait été concocté par les bibliothécaires.

## **Calligraphie Japonaise**

Dans le cadre des rencontres culturelles Itinérances 2013, Montélimar Sésame a offert à La Coucourde un atelier de calligraphie japonaise le 23 mars. Les stagiaires qui se sont inscrits (car places limitées) ont apprécié le savoir-faire de l'intervenante et la spiritualité de cet art millénaire. Thé et gâteaux ont été offerts aux participants.



bibliotheque.lacoucourde@orange.fr





## Jeux de piste photos du village

Afin d'éveiller la curiosité des Coucourdois, un jeu de piste photos était organisé dès fin mars 2013. Un quizz était à la disposition de chaque intéressé à la Bibliothèque et à la Mairie. Les solutions ont été apportées lors d'une balade à travers le village le samedi 13 avril.







#### **RECHERCHONS BENEVOLES**

L'équipe des Bibliothécaires bénévoles a besoin d'être renforcée. Si vous disposez d'un peu de temps, merci de venir nous rejoindre. Inutile d'être un lecteur chevronné pour nous prêter main forte. Seules la bonne humeur et une disponibilité ponctuelle sont requises. Nous sommes à votre disposition aux heures d'ouverture pour vous expliquer le fonctionnement de la bibliothèque.

#### **ACCUEIL CRECHE**

Depuis le 4 avril 2013 deux bibliothécaires bénévoles accueillent les enfants de la crèche intercommunale une fois par mois durant 1 heure. Des livres pour ce jeune public sont mis à leur disposition à chaque visite et une quinzaine de livres sont prêtés à la crèche pour le mois.

Les bibliothécaires sont heureuses de vous accueillir lors des permanences qui se tiennent :

Horaires d'été (juillet et août)

mercredi : 18h – 20 h vendredi : 18 h - 20 h

#### Les CHIFFRES de 2012

Nombre d'ouvrages à votre disposition en fond propre	3441
(+ environ 900 livres renouvelés/an par la Médiathèque	de Valence
Nombre d'ouvrages lus	2581
Nombre d'heures de présence des bénévoles	611
Budget alloué par la Mairie pour l'achat de livres	1 100 €
Budget alloué par la Mairie pour l'achat de fourniture	200 €
Nb d'ouvrages achetés	104
Nb d'ouvrages reçus en don	46

# Centre d'Action Sociale



En 2013 le budget du CCAS est de 7 000 €.

Un goûter des personnes âgées est offert par le CCAS à l'occasion des fêtes de fin d'année. De plus, il est distribué une boîte de chocolats aux personnes âgées de plus de 65 ans ainsi qu'un bon d'achat d'un montant de 22 € dans la limite d'un bon par foyer.

En 2012 le goûter du 12 décembre a réuni une soixantaine de personnes.

Le prochain goûter aura lieu le mercredi 4 décembre 2013.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous nos anciens avec enfants et petits enfants.

# Tennis Club

Saison 2012-2013 LE T.C.C. champion Drôme-Ardèche



Equipe sénior championne Drôme-Ardèche avec ses supporters

Pour la première fois de son histoire. tennis club coucourdois remporte le titre de champion Drôme-Ardèche 4ème division. L'équipe sénior masculine, bien aidée par celle des vétérans, remporte ce nouveau trophée. Au terme d'une splendide finale, sur les terres de Largentière, les tennismen coucourdois ont pu fêter un titre qui

leur échappait depuis plus de 10ans !! Bravo à cette équipe composée de Raph, Hervé, Franck, Steve, Max, Nico, Thomas et Sylvain. En ce qui concerne les 2 autres équipes féminines et messieurs engagées en coupe, elles n'ont pas pu réaliser l'exploit de sortir de leur poule.

Les équipes enfants de Tennis de table en championnat secteur ont fini 2ème et 5ème, ce qui confirme la nette progression de ces jeunes. Les adultes ont eux aussi réalisé de très belles rencontres avec des succès très encourageants contre des équipes jusque là bien au dessus. Cette section Tennis de table confirme, sous l'influence de Coco, sa belle embellie.

Le bureau remercie l'ensemble des adhérents, supporters mais aussi la municipalité pour leurs implications et soutiens qui permettent au T.C.C.de continuer sa progression sportive vers les sommets.

A noter le 28 et 29 juin la fête du tennis avec le samedi le traditionnel méchoui.

# Fin de saison pour le FCC

Cette saison 2012/ 2013 restera un bon cru. Le nombre de licenciés a doublé : soixante six, avec la création d'une équipe séniors, les féminines, les U17, des joueurs en entente avec le RC Savasson en U15, U13, U11, U9, et U7. Les séniors ont atteint l'objectif fixé : finir dans les 5 premiers, ils terminent 4ème. Les filles ont effectué une excellente première partie de championnat avec la montée en excellence, la 2ème fut plus difficile. Les U17 terminent 3ème de leur championnat. Les U15 sont champions de leur poule, les U13 accèdent à la 2ème place. Les objectifs de la prochaine saison sont : la montée pour les seniors, une équipe à 11 pour les filles et d'avoir des licenciés dans chaque catégorie avec nos amis Savassons.



# SUBVENTIONS COMMUNALES 2013

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE	325 €	ASSO. FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUE	40 €
ASSOCIATION DU FOOTBALL CLUB de La Coucourde	400 €	ASSOCIATION ALBEC	40 €
ASSOCIATION LC COUNTRY CLUB	100 €	ASSOCIATION ARC-EN-CIEL	40 €
USEP DE LA COUCOURDE	900 €	CENTRE MÉDICO-PSYCHO PÉDAGOGIQUE DE MONTÉLIMAR	175 €
ASSOCIATION REGAIN	500 €	FNATH DRÔME ARDÈCHE	30 €
ASSOCIATION LES RESTOS DU CŒUR	70 €	CENTRE LÉON BÉRARD	50 €
ASSOCIATION LES PARALYSÉS DE FRANCE	30 €		
Subvention communale exceptionnelle pour l'organisation de la FETE VOTIVE ASSOCIATION DU TENNIS CLUB COUCOURDOIS			



# L.C. Country Club

Notre Association a proposé plusieurs animations depuis le début de l'année auxquelles un grand nombre de personnes ont participé. Il en fut ainsi pour le Bal Country du dimanche 17 Février à la Salle Pierre Bonnet et de la journée Country du dimanche 26 mai qui, malgré une météo maussade le matin, a eu un vif succès avec le stage, le repas et le bal en plein air Espace de Leyne. Merci à tous les participants.

Pour infos : Les cours de Country reprendront à la Salle Pierre Bonnet

de La Coucourde le lundi 16 septembre à 18h30 sous la houlette d'Eric Traversier.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter: Bruno 06 45 09 96 87 Anne France 06 10 85 81 41 Annie 06 88 49 60 80





## **ACCA**

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 23 Juin.

Comme chaque année nous vous invitons à venir nombreux participer à notre repas champêtre :

rendez-vous le Samedi 6 Juillet à 12h30 au cabanon de chasse de Cacaret.

Au menu:

Crudités, Pâté de Chevreuil Saucisses de sanglier

Civet de chevreuil, Gratin dauphinois, Ratatouille

Fromage et dessert

Les inscriptions pour le repas doivent se faire au 04 75 90 09 04 et 06 61 57 54 04 avant le **30 Juin** 

L'ouverture de la Chasse aura lieu le Dimanche 8 septembre 2013 et la remise des cartes sociétaires de l'ACCA se déroulera

le Dimanche 1er septembre de 9h à 12h et le Samedi 7 septembre de 9h à 12h.

Notre loto aura lieu le Samedi 7 décembre à 20h Salle Pierre Bonnet.

Bon été à tous.



# Regain



En 2014, l'association fêtena ses 40 ans.

Afin d'envisager une belle fête, nous demandons aux plus anciens ou à leurs enfants de nous « prêter » toutes les photos de l'association qu'ils possèdent pour préparer une exposition souvenir.

L'année 2013 a bien commencé.

Le 15 janvier, l'assemblée générale annuelle regroupait une cinquantaine de personnes. Un bilan financier 2012 satisfaisant et équilibré. Le conseiller général André Gilles remercie le bureau et les adhérents pour la bonne ambiance qui règne au sein de l'association des aînés. A l'issue de cette AG, un goûter est offert à tous avec la traditionnelle galette des rois.

Le 9 juin, au restaurant les "Monts de Savasse" un délicieux repas régalait la cinquantaine de convives.

Une journée champêtre est programmée le mercredi 3 juillet, à de l'Espace de Leyne.

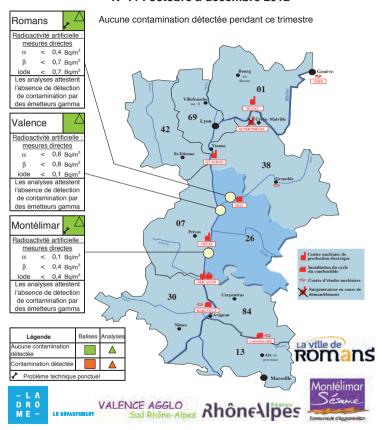
Afin que tous profitent des enfants et petits-enfants, durant les vacances, le club fermera ses portes les mois de juillet et août. Les activités reprendront à la rentrée de septembre, le mardi après-midi de 14h à 17h 30.



#### CONTROLE DE LA QUALITE RADIOLOGIQUE DE L'AIR

Réseau drômois de balises de détection de la radioactivité

#### N°44: octobre à décembre 2012



La gestion de la balise de Montélimar est financée par la Communauté d'Agglomération Montélimar Sésame et les Communes d'Aleyrac, Cliousciat, Condillac, Dieuelité Béguée-de-Mazenc, La laujes, Larnas, Le Poèt-Laval, Loriol-sur-Orione, Bochebaudin, Sain-Bauzile, Saint-Gernás-sur-Roubin-Montan, Souspierre. Le financement de la balise de Valence est assuré par la Communauté d'Agglomération Valence Agglo-Sud Rhône-Alpes (regroupant les communes de Beaumont-Lès-Valence, Bourg-Lès-valence, Chabeuil, La Baume Comillane, Maissard, Montélier, Montmeyran, Portes-Lès-Valence, Saint-Marcei-Lès-Valence, Diple et Valence). Les résultatés des balises sons ont mis à jour quotidiennement sur le site : http://balisescritirad.free.fr/

#### FONCTIONNEMENT DU RESEAU

#### Rupture du filtre aérosols à la balise de Romans (1)

Suite au prélèvement mensuel du filtre à aérosols le 3 décembre, l'opérateur chargé de vérifier les données de la balise a constaté une rupture de ce filtre le 5 décembre. Le technicien du laboratoire CRIIRAD est alors intervenu immédiatement pour le remettre en place.

#### Alimentation électrique à la balise de Montélimar (2)

Une panne de secteur ponctuelle s'est produite dans le local de la balise de Montélimar le 21 novembre. Cette panne, qui n'a pas nécessité d'intervention spécifique du laboratoire de la CRIIRAD, a entraîné par la suite une absence de valeurs exploitables pendant une durée inférieure à 4 heures.

#### Absence de communication à la balise de Montélimar (3)

Des dysfonctionnements électroniques ou des pannes de secteur ponctuelles (suite à des orages notamment ou à des tests sur les groupes de secours dans les casernes) entraînent parfois un arrêt des communications entre la balise et la centrale de gestion. Ces événements nécessitent alors une opération spécifique d'un technicien du laboratoire CRIIRAD à la balise pour réinitialiser la partie électronique. Cela a été le cas lors du prélèvement effectué le 17 décembre à la balise de Montélimar. Cette opération de réinitialisation a entraîné par la suite une absence de valeurs exploitables le 17 décembre entre 13h et 15h30.

#### Taux de fonctionnement des balises

Les taux de fonctionnement des balises de Romans, Montélimar et Valence sont supérieurs à 99.1 % durant le trimestre.

NB: ces taux ne tiennent pas compte des interventions hebdomadaires, pour lesquelles les pompes des balises sont coupées pour une durée comprise entre 5 et 10 minutes.

#### LE DEFIBRILLATEUR

La commune s'est dotée d'un Défibrillateur Automatisé Externe pour un coût de 1 846,10€. Vous l'avez sans doute vu à l'entrée de la salle d'animation rurale Pierre Bonnet. Cet emplacement répond à la présence de sportifs (tennis, boules...), aux diverses animations dans la salle et à la proximité de la RN 7 et des commerces.



Pour un poids de 2,5 kg, il est applicable sur les enfants de 1 à 8 ans avec les électrodes «Pédiatriques» et sur toute autre personne nécessitant des soins suite à une attaque cardiaque. Il est entièrement automatisé, ainsi il n'y a pas besoin de formation spéciale et quiconque peut, en suivant les directives dictées par l'appareil, effectuer les premiers soins. Il ne faut pas oublier, dans **TOUS LES CAS. D'ALERTER LES POMPIERS ET LE SAMU.** 

#### La Centrale de CRUAS-MEYSSE

Cette année, le Centre Nucléaire de Production Electrique a connu de trop nombreux incidents d'après la commission de l'Autorité de Sécurité Nucléaire, sans incidence sur les personnes et l'environnement. Celle-ci a même déclaré que si le CNPE de Cruas-Meysse était un élève, il aurait cette appréciation: "Bon élève mais pourrait mieux faire". Par ailleurs de grands travaux sont prévus. En effet, les générateurs de vapeurs seront remplacés. Pour cela, de nouveaux bâtiments seront construits : bureaux, ateliers, magasins... pour la somme de 10 M€. Les anciens générateurs seront entreposés sur le site du CNPE.

Dès novembre, deux générateurs neufs seront livrés par voie fluviale.

Les enfants de CM1 et CM2 n'ont pu participer à la piste de Sécurité Routière, cette année, car la section Sécurité Routière de la CRS 49 a été dissoute.

La direction de la Prévention Routière, à Valence, n'a pas trouvé un organisme de substitution afin d'assurer cette prestation.

Les exercices incendie, dans nos écoles, se sont très bien déroulés.

L'étude de sécurisation de la route départementale 74 (route de Sauzet) fera l'objet d'une visite de la commission départementale des routes, en vue d'une approbation de nos souhaits, quant à la forme des modifications à y apporter et, nous espérons, à la participation financière du Conseil Général, propriétaire de la chaussée.

Les travaux de réfection de la route de la gare, accès à la zone de Mirgalland, sont terminés.

# **ESPACE DE LEYNE | Inauguration**

Samedi 11 mai a eu lieu l'inauguration de l'Espace de Levne et du Clos bouliste Georges Chassagnon, Le beau temps était au rendez-vous et les Coucourdois sont venus en grand nombre pour assister à cette cérémonie, en présence d'Anne-Marie Rème Pic, vice présidente du Conseil Général, André Gilles Conseiller Général du canton de Marsanne et diverses personnalités des communes environnantes. Après avoir coupé le traditionnel ruban, élus et coucourdois sont descendus pour évoluer dans ce bel espace : terrain de jeux pour les enfants, boulodrome, bords du Leyne et enfin la cascade. Puis ce fut le terrain de boules où Madame Chassagnon, entourée de ses





enfants et sa famille, a dévoilé la plaque «Clos Georges Chassagnon».

Un pot de l'amitié a clôturé cette inauguration.

# RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Si vous êtes nouvel habitant de la commune, afin de pouvoir voter aux prochaines élections de 2014, vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour vous inscrire en Mairie. Une pièce d'identité (carte ou passeport en cours de validité) ainsi qu'un justificatif de domicile vous seront demandés.

En 2014 auront lieu les élections municipales et les élections européennes.

# SUBVENTIONS POUR LES ÉCONOMIES D'ENERGIE : Encore plus de propriétaires concernés

L'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) vient de décider d'augmenter fortement le niveau des ressources des personnes pouvant bénéficier d'aides pour les travaux d'économie d'énergie.

Les subventions de l'ANAH sont de 35% ou 50% selon les revenus imposables des propriétaires occupants. Elles sont complétées par des subventions de la Région et des primes (ANAH et Département). Un prêt à taux zéro de Procivis Vallée du Rhône peut compléter les subventions.

Montélimar Sésame a confié une mission d'animation au CALD qui peut ainsi intervenir gratuitement pour donner des conseils sur les travaux et aménagements à réaliser, informer sur toutes les aides financière et visiter les logements si les subventions sont possibles.

Le CALD peut conseiller sur les travaux les plus efficaces. Les travaux d'adaptation du logement peuvent être également fortement subventionnés.

Des permanences ont lieu les lundis et jeudis

Un numéro vert permet de joindre le CALD à Valence aux heures d'ouverture des bureaux :

0 800 300 915 - Courriel: eoh@dromenet.org

# Structure Multi Accueil

Depuis le 7 janvier 2013 la crèche multi accueil de La Coucourde est ouverte à proximité des écoles. Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans de 7h30 à 18h30. Actuellement 10 enfants profitent de cette structure, mais dès la rentrée la capacité d'accueil sera portée à 15 enfants (capacité maximale).



Cette crèche intercommunale a été construite et financée par la Communauté d'Agglomération Montélimar Sésame et elle est gérée par EOVI.

Les inscriptions des enfants se font auprès du Pôle Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération au 04.75. 92.22.51



# RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES MONTELIMAR SESAME

Le RAM est un lieu gratuit destiné aux assistants maternels, candidats à l'agrément, aux parents et aux jeunes enfants.

C'est un lieu d'information, de documentation, de conseil, d'orientation, d'échange et de rencontre autour d'animations et d'actions collectives.

Le relais est itinérant et les actions se font sur 10 communes.

Des animatrices jeunes enfants

- Vous renseignent sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants et diffuse les listes des assistantes maternelles agréées par Montélimar-SESAME
- Vous informent sur les démarches administratives (CAF, PAJEMPLOI, contrat de travail)
- Vous orientent sur les conditions d'accès à l'agrément
- Organisent et animent des ateliers sur le territoire pour les enfants accueillis. Ce qui permet d'offrir aux enfants des possibilités d'éveil, d'échanges avec d'autres enfants et d'autres adultes dans le but d'évoluer vers la socialisation. Pour tous renseignements, adressez-vous à :

Pôle Petite Enfance - Rue Adhémar 26200 MONTELIMAR - Tél : 04.75.92.32.61 Courriel : ram@montelimar-sesame.com

#### **PLAN CANICULE**



Dans le cadre du Plan National « Canicule 2013 », le CCAS, sous la responsabilité du Maire, met en place un registre nominatif afin de recenser les personnes fragilisées par le grand âge ou par un handicap et vivant à domicile. Ce fichier servira en cas de canicule avérée. Les personnes inscrites bénéficieront alors d'une attention particulière (contact téléphonique, visite à domicile, activation des réseaux de proximité), ce qui est

essentiel en période de chaleur.

Ce registre nominatif concerne toute personne isolée, fragilisée par l'âge, un handicap ou par un mode de vie. Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, vos voisins ou amis. Le but est d'aider les personnes fragiles en cas de besoin.

Ce registre est confidentiel et servira exclusivement en cas de canicule. Il ne serait être utilisé à des fins différentes de son objectif initial. On peut donc s'y inscrire sans crainte. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 Juillet.

Comment se préserver lors de fortes chaleurs ?

- Boire fréquemment et abondamment (au moins 1,5 litre d'eau, même si l'on n'a pas soif) et manger peu mais plus souvent.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique. En cas de sortie impérative, rester à l'ombre, porter un chapeau et emporter une bouteille d'eau.
- Maintenir son logement frais (ne pas ouvrir les fenêtres pour limiter les entrées de chaleur et fermer rideaux et volets tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et utiliser un thermomètre pour vérifier celle-ci).
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour (douches, bains sont recommandés mais aussi les brumisateurs)
- Porter des vêtements amples et légers.

Les numéros d'urgence à connaître : le 15 (SAMU) et le 18 (POMPIERS).





#### **Naissances**

ROCHE CAPALDI Angèle, Louise, Manon	30 janvier 2013
ROBERT Louna, Typhaine	4 mars 2013
BONNET Gabrielle, Zoé, Violette	5 mars 2013
DUMOURIER Paul, Maurice, Patrick	25 avril 2013

# Mariages

OGIER Fahrica Antoine at CHOLINI AMOLINTRY Sisouda 18 mai 2013

Odien Fabrice, Antonie et GroonLawoon int	Sisuud	10 IIIai 2013
Décès et transcriptions		
MORTIER Adrienne, Jeanne, Joséphine	31 dé	cembre 2012
DEVILLER François, Claude-Marie	21	janvier 2013
HUMEAU Mireille, Paulette	22	janvier 2013
POUYET Jean-Claude, Gabriel	10	février 2013
RINGENBACH Armand, Albin	•	12 mars 2013
MURA Marie, Jeanne	•	12 mars 2013
BOUCHER Michèle, Andrée	•	17 mars 2013
Baptêmes civils		
OGIER Alycia		18 mai 2013
OGIER Rémi		18 mai 2013

Directeur de la publication : Jean-Luc ZANON Rédacteur en chef : Nicole VESSIERES

Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.

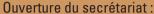
Photos: Nicole, André, Geneviève, Sabine

Réalisation: AF Communication

# pratique

#### **MAIRIE**

Tél: 04.75.90.23.23 - Fax: 04.75.90.23.20



du Lundi au Vendredi 13h30 - 16h30.

Samedi 9h - 11h

Internet: lacoucourde-mairie.com -

E.mail: contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences: Monsieur le Maire – sur RDV le Mercredi après-midi et le Samedi matin Mrs les Adioints sur rendez-vous

#### **BIBLIOTHEQUE**

Lotissement Fondchaud

Tél: 04.75.90.01.93

bibliotheque.lacoucourde@orange.fr

Horaires d'été (juillet et août): mercredi : 18 h - 20 h vendredi: 18 h - 20 h

Horaires d'hiver (septembre à juin):

mercredi : 15 h - 18 h samedi: 15 h - 17 h

#### **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Tél: 04.75.54.89.95

Horaires guichet: Du lundi au vendredi de 9h à 12h - Le samedi de 9h30 à 11h30

#### **CONSEILLER FINANCIER**

Poste de Sauzet 04 75 46 19 42 Sur rendez-vous.

